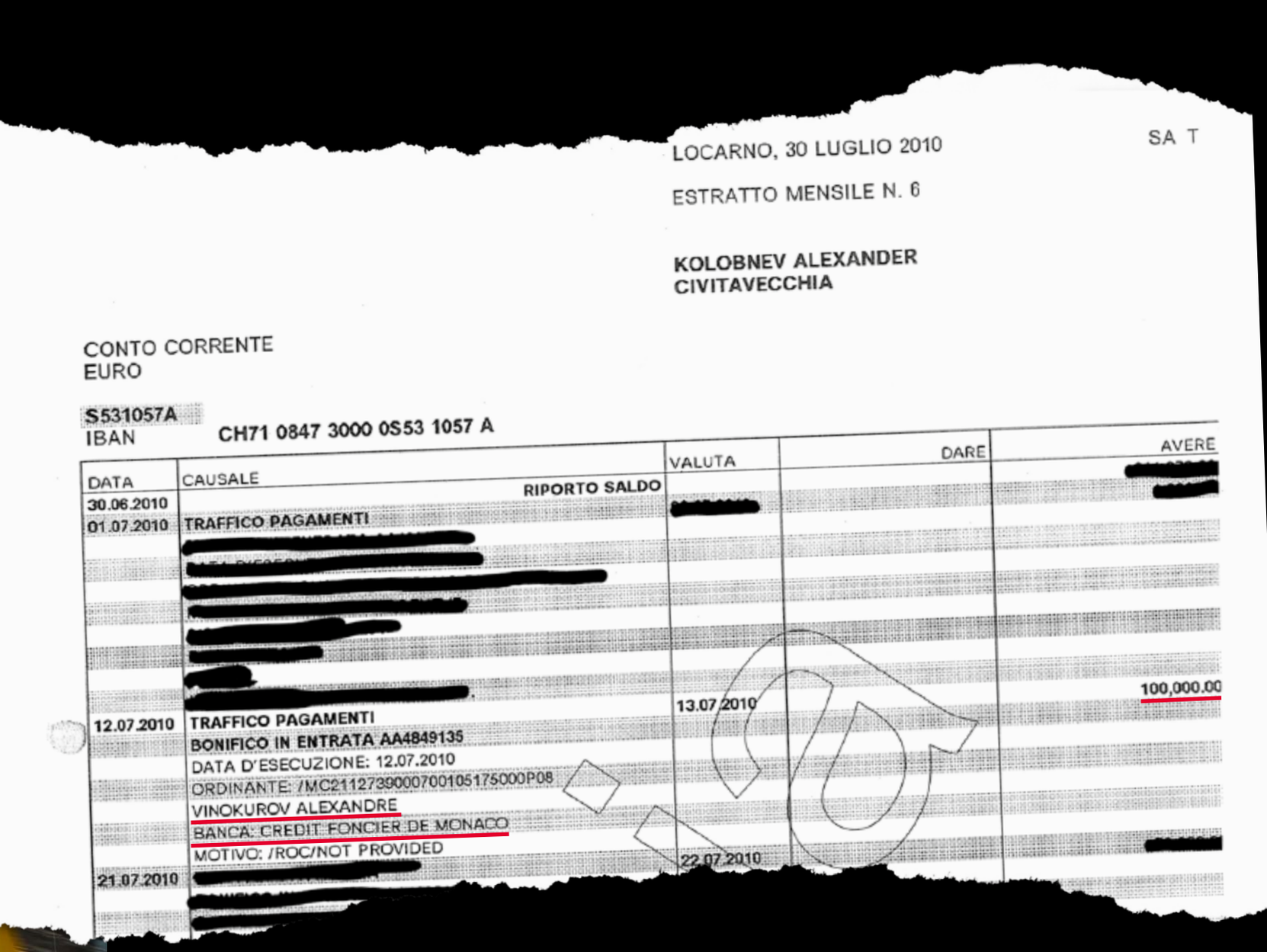

LOCARNO, 30 LUGLIO 2010

SA T

ESTRATTO MENSILE N. 6

KOLOBNEV ALEXANDER
CIVITAVECCHIA

CONTO CORRENTE
EURO

S531057A
IBAN CH71 0847 3000 0S53 1057 A

DATA	CAUSALE	VALUTA	DARE	AVERE
30.06.2010	RIPORTO SALDO	[redacted]		[redacted]
01.07.2010	TRAFFICO PAGAMENTI [redacted]			
				100,000.00
12.07.2010	TRAFFICO PAGAMENTI BONIFICO IN ENTRATA AA4849135 DATA D'ESECUZIONE: 12.07.2010 ORDINANTE: /MC2112739000700105175000P08 VINOKUROV ALEXANDRE BANCA: CREDIT FONCIER DE MONACO MOTIVO: /ROC/NOT PROVIDED	13.07.2010		
21.07.2010	[redacted]	22.07.2010		[redacted]

EXCLUSIF **Le document bancaire qui atteste la corruption: le 12 juillet 2010, Alexandre Vinokourov (à gauche, lors du départ du Tour de France 2012) verse 100 000 euros sur le compte bien garni du Russe Alexandr Kolobnev à Locarno. Virement qui sera suivi d'un autre versement de 50 000 euros le 28 décembre 2010.**

les preuves de ses allégations mais la seule réponse que nous avons reçue était qu'il ne pouvait pas révéler ses sources. Donc, nous n'avons pas la moindre chance d'aller plus loin dans cette affaire», expliquait alors le porte-parole Enrico Carpani. Tout l'art d'accommoder les choses à sa façon: l'UCI s'est naturellement heurtée à notre refus de communiquer nos sources (ce qui n'apporterait d'ailleurs rien au dossier), mais l'organisation internationale a bien reçu copie de l'échange intégral d'e-mails entre Vinokourov et Kolobnev en notre possession – les deux coureurs n'ont d'ailleurs jamais contesté l'authenticité de ces courriels. Mais les lois du sport ne sont apparemment pas celles du commun des mortels...

Le jour même de la parution de notre article, Alexandre Vinokourov ripostait également et diffusait sans attendre un communiqué annonçant qu'il portait plainte contre notre magazine. Simple effet d'annonce? Six mois plus tard, nous n'avons toujours rien vu venir… «Je ne peux accepter ces ragots sur mon compte, disait alors Vinokourov, suspendu deux ans pour dopage après un contrôle positif sur le Tour de France 2007, derrière cette affaire, il y a certainement des gens qui veulent ma peau...»

VEUVE EN COLÈRE

Mais d'autres langues se délient aujourd'hui sur le système Vinokourov. Une femme sort de l'ombre. Elle s'appelle Natalya Kivilev, c'est la veuve du coureur Andreï Kivilev, mort le 12 mars 2003 à la suite d'une violente chute lors de Paris-Nice, alors qu'il tentait d'ajuster son oreillette – une tragédie qui avait poussé ensuite l'UCI à rendre le casque obligatoire sur toutes les courses cyclistes professionnelles. Le Kazakh Andreï Kivilev, 4e du Tour de France 2001, était un proche et un ami d'Alexandre Vinokourov, qui était aussi le parrain de son fils. Ils étaient quasiment voisins sur la Côte d'Azur et les deux familles se côtoyaient régulièrement. Natalya Kivilev est aujourd'hui une femme en colère contre ceux qui ont profité de son malheur. Elle dit depuis avoir subi beaucoup d'humiliations. «Aujourd'hui, témoigne-t-elle, j'ai décidé de dire la vérité et de libérer mon âme. Depuis la mort de mon mari, Vinokourov s'approprie sa mémoire, utilise son nom. J'ai des preuves qu'il est bel et bien un tricheur. Lors de Paris-Nice 2003, par exemple, je sais notamment qu'il a profité du décès de mon mari en payant 3000 euros aux coureurs pour le laisser gagner, prétextant qu'il voulait dédier sa victoire à Andreï!» Mais elle n'en dira pas plus pour l'heure. Elle vient d'écrire un livre qu'elle s'apprête à publier où elle en révélera davantage encore, notamment sur les confidences que lui faisait son mari sur son ami Vinokourov. Mais sans doute pas encore suffisantes pour que l'UCI se décide enfin à mener l'enquête… ■

Photos: Haslin/Keystone/Maxppp, DR